



République Française

Mairie de Marolles-en-Hurepoix

Accusé de réception en préfecture  
091-219103769-20261023-50-AR  
Date de télétransmission : 26/10/2026  
Date de réception préfecture : 26/10/2026

Département  
de l'Essonne

Arrondissement  
de Palaiseau

Canton de  
Brétigny-sur-Orge

## DECISION DU MAIRE DM2026-050

**Objet : Signature d'un marché n°2026 15 relatif à la location des illuminations de NOEL**

Le Maire de la Commune de Marolles-en-Hurepoix,

**VU** le Code Général des Collectivités Territoriales,

**VU** la délibération n° 3 du Conseil Municipal en date du 21 mars 2026 aux termes de laquelle le Conseil Municipal a délégué au Maire, pour la durée de son mandat, les pouvoirs lui permettant de régler les affaires énumérées aux articles L2122-22 et L2122-23 du Code Général des Collectivités Territoriales,

**VU** le code de la commande publique, notamment l'article R2123.1,

**VU** la mise en concurrence et l'analyse des candidatures et des offres,

### CONSIDERANT

**QUE** la ville a lancé une mise en concurrence pour la location des illuminations de NOEL. Un marché à procédure adaptée a été publiée le 8 septembre 2026 sur le site internet de la ville, LE PARISIEN et la plateforme E-marchespublics.com.

**QUE** 3 plis ont été réceptionnés dans les délais soit avant le 29 septembre 2026 ; les candidats ayant déposés une offre sont :

- Candidat 1 : LEBLANC ILLUMINATIONS
- Candidat 2 : BLACHERE ILLUMINATIONS
- Candidat 3 : DECOLUM

**QU'**à l'analyse des candidatures, les candidats possèdent toutes les garanties et les capacités techniques, financières et professionnelles pour réaliser les prestations,

**QU'**au vu de l'analyse des offres, le candidat BLACHERE ILLUMINATIONS propose l'offre économiquement la plus avantageuse avec les montants suivants :

- Location motif pour les candélabres : 127.50 € HT l'unité
- Location motif sur lanterne murale : 60 € HT l'unité
- Location d'une frise lumineuse pour façade : 170 € HT l'unité
- Location d'une guirlande pour les arbres : 72.25 € HT l'unité
- Location de décors 3D pour les giratoires : 1 121.60 € l'unité

**DECIDE**

Accusé de réception en préfecture  
091-219103769-20261023-50-AR  
Date de télétransmission : 26/10/2026  
Date de réception en préfecture : 26/10/2026

**Article 1 :** de signer, avec la société BLACHERE ILLUMINATIONS, le marché n° 2026-15 relatif à la location des illuminations de NOEL avec les montants suivants :

- Location motif pour les candélabres : 127.50 € HT l'unité
- Location motif sur lanterne murale : 60 € HT l'unité
- Location d'une frise lumineuse pour façade : 170 € HT l'unité
- Location d'une guirlande pour les arbres : 72.25 € HT l'unité
- Location de décors 3D pour les giratoires : 1 121.60 € l'unité

**Article 2 :** que le marché est conclu pour une durée ferme de quatre (4) ans à compter de sa date de notification.

**Article 3 :** que les crédits sont prévus au budget selon les années concernées,

**Article 4 :** d'informer le Conseil Municipal de cette décision à sa prochaine séance,

**Article 5 :** que la présente décision sera publiée sur le site internet de la commune et télétransmise à Monsieur le Sous-Préfet.

Fait à Marolles-en-Hurepoix, le 23/10/2026

Le Maire,

Nicolas MURAIL

